

Réunion ordinaire du jeudi 7 avril 2016

L'an deux mil seize, le jeudi 7 avril et à 21 h le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 1^{er} avril 2016, s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie. La séance était publique et présidée par M. Alain DESCOUSSE, Maire ,
en présence de Mme MOUNE Danielle, comptable de la Commune .

Etaient présents : Mmes et MM. DESCOUSSE Alain, BARRIEU Christiane, LAPEYRE Guy, RIVIERE Pascale, PETIT René, SOLANA –LASSALLE Maryline, BIAUTE Philippe, DESPAX Véronique, CLAVERIE Florianne ,FIEFVET Guillaume, GUILLORY Laurence, DOZE Marlène, PEYRET Jean-Jacques, RAGARU Agnès.

Conseiller excusé : M. LAURY Olivier (pouvoir à Mme CLAVERIE Florianne)

Secrétaire : Mme BARRIEU Christiane (14 voix) (Mme RAGARU Agnès (1 voix – demande de co-secrétariat))

Madame BARRIEU Christiane est désignée.

Monsieur le Maire remercie Mme MOUNE de sa présence.

Monsieur le Maire précise que le budget de la commune a dû être modifié le 7 avril 2016 afin de prendre en compte le montant réel des subventions dont nous venons juste de prendre connaissance.

Monsieur le Maire indique que les taux seront maintenus comme cela a été prévu en Commission des Finances.

VOTE du BP 2016 du Restaurant de la Halle :

Mme RIVIERE Pascale présente ces budgets

Fonctionnement :

Dépenses :

011- Charges à caractère général :	2 307 €
66 – charges financières :	2 100 €
022-dépenses imprévues.....	400 €
023- virement à l'investissement.....	6 093 €

Total des dépenses de fonctionnement **10 900 €**

recettes :

752- Autres produits de gestion courante	5 698,39 €
002-Excédent reporté.....	5 201,61 €

Total des recettes de fonctionnement **10 900 €**

Investissement :

Dépenses :

001 : Déficit reporté.....	2 464,31 €
1641-remboursement capital emprunt.....	2 334,69€
2173-Travaux.....	13 558 €
020-dépenses imprévues.....	201 €

Total des dépenses d'investissement **18 558 €**

Recettes :

001-excédent reporté.....	2 464,31 €
021- virement de la section de fonction .	6 093 €
16 – Emprunt.....	10 000,69

Total des recettes d'investissement **18 558 €**

Mme RAGARU demande à nouveau pourquoi nous n'augmentons pas le loyer commercial comme il est prévu dans le bail ? Monsieur le Maire répond qu'une vente est prévue actuellement. Une proposition sera étudiée plus si cette vente n'aboutissait pas. Monsieur le Maire souligne que le maintien du commerce local est important

VOTE du BP 2016 du Restaurant (dcm n° 19/2016): 14 Pour et 1 Abstention (Mme RAGARU)

Vote du Budget Primitif 2016 de l' Assainissement

Fonctionnement :

Dépenses :

011-Charges à caractère général :	18 630 €
012- Charges de personnel et frais assimilés :	14 000 €
014- Atténuations de produits :.....	6 500 €
65- Autres charges de gestion courante :.....	5 050 €
66- Charges financières :.....	4 877 €
67- Charges exceptionnelles :	100 €
68- dotation aux provisions :	1 000 €
<i>Total des dépenses réelles :.....</i>	<i>50 157 €</i>
Dépenses d'ordre.....	21 036 €
Virement à la section d'investissement ...	92 690,61 €
Total des dépenses de fonctionnement :	163 883,61 €

Recettes :

70- Vente de produits finis, prestations de service :	56 000 €
74- Subventions d'exploitation :.....	4 000 €
77- Produits exceptionnels :.....	114 €
78 Reprise sur provision pour risques et charges :....	1 000 €
002- Excédent de fonctionnement reporté :	99 851,61 €
<i>Total de recettes réelles :</i>	<i>160 965,61€</i>
777-042 quote part des subv d'inv transférées au compte de résultat :.....	2 918 €
Total des recettes de fonctionnement :.....	163 883,61 €

Investissement :

Dépenses :

Remboursement des emprunts :	5 166 €
Frais d'études.....	4 540 €.
Immobilisations en cours :	100 827,17 €
Immobilisations corporelles :	101 003,00 €
<i>Total dépenses réelles:</i>	<i>211 536,17 €</i>
Dépenses d'ordre :.....	2 918 €
Total :	214 454,17 €

Recettes :

Excédent de fonctionnement capitalisé :.....	88 128,56 €
Dotations diverses	3 400 €
Subventions d'équipement.....	9 199 €
<i>Total des recettes réelles :</i>	<i>100 727,56 €</i>
Virement de la section de fonctionnement.....	92 690,61 €
Recettes d'ordre.....	21 036

Total des recettes d'investissement..... 214 454,17 €

► Pas de modification de la redevance 2016 : Abonnement :54 €...par an.....
Le m 3 :1 € (dcm n°20/2016)

Vote du BP Assainissement 2016 (dcm n° 21/2016):

A l'unanimité

Information : Madame MOUNE précise que le règlement des titres (assainissement ou autres) peut dorénavant s'effectuer par carte bancaire à distance en appelant la trésorerie.

• **VOTE du BUDGET Primitif 2016 de la Commune par chapitre :**

Madame RAGARU se renseigne sur l'obligation de fournir au Conseil Municipal l'ensemble des annexes au budget au moment du vote de ce dernier.

Mme RIVIERE précise que ces annexes figurent bien dans le budget de la commune en mairie.

M. le maire explique que le tableau des emprunts n'a pas été modifié cette année mais qu'une copie sera distribuée à chaque conseiller à la prochaine réunion.

Mme RIVIERE Pascale présente le budget primitif 2016. Elle informe le conseil municipal de la possibilité de récupérer la TVA sur les travaux d'entretien des bâtiments communaux et de la voirie à partir de 2016.

Fonctionnement :

Dépenses :

011-Charges à caractère général : 387 190 €

012- Charges de personnel et frais assimilés : 492 940 €

014- Atténuations de produits : 300 €

65- Autres charges de gestion courante : 112 589 €

66- Charges financières : 84 000 €

67- Charges exceptionnelles : 1 300 €

022- Dépenses imprévues : 11 300 €

Total des dépenses réelles : 1 089 619 €

virement à la section d'investissement : 530 135 €

Total des dépenses de fonctionnement : 1 619 754 €

Recettes :

70- Produits des services, domaines et ventes diverses : 84 371 €

73- Impôts et taxes : 525 069 €

74- Dotations, subventions et participations : 494 892 €

75- Autres produits de gestion courante : 162 000 €

77- Produits exceptionnels : 5 560 €

013- Atténuations de charges : 20 209,07€

002- Excédent de fonctionnement reporté : 327 652,93 €

Total de recettes réelles : 1 619 754 €

Investissement :

Dépenses :

Restes à réaliser : **41 615 €**

Déficit 2015 : **104 821,68**

Remboursement capital des emprunts : **109 160,32 €**

Travaux :.....	648 979 €
Etudes :	24 350 €
Achats :.....	43 000 €
Remboursements cautions de loyers :.....	2 000 €
Dépenses imprévues :.....	13 000€
Total :	<u>986 926 €</u>

Recettes :

Restes à réaliser :	11 466 €
Excédent de fonctionnement capitalisé :	134 970,68 €
Virement section fonctionnement :	530 135 €
Fonds de compensation de TVA :.....	43 236 €
Taxe d'aménagement :	10 000,32 €
Subventions :	82 160 €
Dépôt Cautions loyers :	2 000 €
PVR Enléjeau :	10 000 €
Emprunts :	162 958 €
Total :	<u>986 926 €</u>

VOTE des Taxes : Maintien des taux 2015 (dcm n°22/2016)

Taxe d'habitation : (TH)16,78 %

Taxe foncière (bâti) :25,32%

Taxe foncière (non bâti) :135,77%

Vote des taux : 14 pour, 1 abstention (Mme RAGARU)

VOTE des subventions

Pour un montant de 38 527 €

14 voix Pour et 1 abstention (Mme RAGARU)

VOTE du BP 2016 de la Commune (dcm n°23/2016)

14 voix pour et 1 abstention (Mme RAGARU)

Lecture par Mme BARRIEU Christiane du Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Mars 2016 :

Remarque de Mme RAGARU au sujet du montant des frais de télécommunications. Mme RAGARU propose de venir négocier ces tarifs avec les commerciaux des entreprises concernées.

Monsieur le Maire rappelle que ces contrats ont été étudiés à plusieurs reprises par M, Guy LAPEYRE adjoint chargé de cette négociation des contrats par le maire lui-même. M. Guy LAPEYRE précise que certains abonnements ont baissé mais que les frais sont en augmentation.

Vote du compte rendu : adopté à 14 voix pour et 1 abstention (Mme RAGARU)

Informations :

Monsieur le Maire fait part des remerciements des familles pour les marques de sympathie reçues de la municipalité lors des deuils qui les ont touchées.

Mme Maryse DUPUY pour le décès de M. Roland DUPUY

Les familles DESCAMPS et EVERLET pour le décès de Mme EVERLET Nicole-

La famille FAR Michel et Véronique pour le décès de M. FAR Abel

M. et Mme Serge NIORT pour le décès de M. Guy NIORT

M. Bernard RAMOUNEDA pour le décès de Mme Paulette ABADIE

Famille de M. et Mme Michel SANVICENTE pour le décès de leur belle-soeur

Famille de M. Jean-Claude ZADRO pour le décès de ce dernier.

Monsieur le Maire communique les informations suivantes :

►-Le devis du 9 avril concernant l'alimentation électrique du jardin de Vassevin d'un montant de 65 000 € HT (donc 39 000 € restant à la charge de la commune).

►-Post -Immo a renouvelé sa proposition de vente à la commune de son immeuble. Le Conseil Municipal n'est pas intéressé par cet achat.

►-Monsieur le Maire signale la dégradation d'une borne incendie devant le bureau de tabac. Les dommages s'élèvent à 2000 €. Monsieur le Maire a déposé une plainte.

►-Monsieur le Maire indique que les bornes électriques sont en fonctionnement. Les Cartes sont disponibles à la mairie. L'Association REGAR est chargée de la mise en place de la signalétique adaptée avec peinture au sol et panneau pour permettre le stationnement des voitures électriques au niveau des bornes de charge.

Comptes-rendus :

SPANC : M. René PETIT fait le compte-rendu de la réunion du Conseil syndical du SPANC du 17 mars 2016

- Vote du compte administratif 2015 :
- Résultat 2015 :..... -25 471,22 €
- Excédent des années précédentes :77 920,78 €
- Résultat de fonctionnement cumulé : 52 449,56 €

Le contrôle du bon fonctionnement des installations sera effectué tous les 6 ans. Coût 100 € à partir du 1^{er} avril 2016 (au lieu de 88 €).

VOIRIE :

Monsieur Guy LAPEYRE présente le programme voirie pour 2016.

① VC 33 du HILLON

Voile bicouche * grille à sec
750 m x 2,80 =2100 m2
Grave émulsion sur 20 m x1,50 x 0,05 x 2,30 ≈ 3 T
Terre sur accotement.

② VC 32 de la HOUCHE A SARREPLAN

-Grave émulsion (10 x3) + (20 x2,6) = 80 m2 x 0,05 x 2,3 = 10 T

-Voile bicouche + Grille à sec

150 m x 2,60 =..... 390 m2

③ VC 17 de la HOUCHE à LEZIAN

- Grave émulsion 600 m x 2,70 x 0,03 x 2,3 ≈ 110 T

④ ESPACE LABOURDETTE

- 0/20 10 T

Bicouche + voile..... 130 m2

⑤ SALLE DE SPORTS

- Aquadrain 250 - 400..... 8 m

⑥ VC 1 de VASSEVIN

Aqueduc ; buses béton armé 135 A diamètre 400 5 m

⑦ VC 4 de ROSES à ANTRAS

a/Fourniture et pose de coussin berlinois comprenant le décaissement sur 6 cm de la chaussée et la mise en œuvre d'un BBSG 0/10 sur 5 cm d'épaisseur pour permettre la fixation des coussins1 unité

b/Fourniture et pose de la signalisation pour les coussins berlinois comprenant :
2 triangles 700 Gamme Bretagne C11 A2b, 2 disques 650 Gamme Bretagne C11 B14 30, 2 carrés 500 Gamme Bretagne C11 C27, 2 disques 650 Gamme Bretagne C11 B33 30..... 1 ensemble

Autres travaux prévus

Le cheminement piétonnier de la Pharmacie à l'école, la remontée des grilles d'assainissement Boulevard du Nord, les passages bateaux pour handicapés, en prévision de la restauration de la D 103, l'élagage des branches de Labadie à Embordes, le traitement du pluvial à l'espace La Bourdette.

SYNDICAT DE LA BAÏSE

M. Guy LAPEYRE fait le compte-rendu de cette réunion. Vote du compte administratif du Syndicat Sousson-Cédon-Baïse :

Fonctionnement : Dépenses140 381 €
Recettes..... 207 186 €
Excédent177 433 € (viré au Syndicat de la Baïse et Affluents)

SYNDICAT DE L'AULOUE

Excédent :34 917 € (viré au Syndicat de la Baïse et Affluents)

Travaux 2016 : enlèvement des embâcles, nettoyage de la Loustère prolongé jusqu'à la limite de Saint-Lary (au lieu de se limiter à La Bâtisse).

PREPARATION DE LA CONVENTION DE L'ANIMATEUR SPORTIF entre la Commune et le Foyer Rural

Après un entretien de Monsieur le Maire avec l'animateur sportif et la Présidente du Foyer Rural, une demande d'avis de la Commission Paritaire sera déposée au Centre de Gestion des Communes. Une délibération sera prise plus tard avant la signature de la convention de mise à disposition par la commune de cet animateur.

Mme RAGARU souhaite la budgétisation de cette subvention par la commune.

Cette question sera traitée à un prochain conseil après avoir recueilli des informations complémentaires sur les modalités de cette convention de mise à disposition.

DELIBERATIONS

Après échange de vue et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, prend les décisions suivantes sur les questions figurant à l'ordre du jour :

Travaux de la rue St Nicolas (n° 24/2016):

Le montant des travaux prévisionnels communiqué par le Bureau d'Etudes Techniques INGC s'élève à 180 000 € HT. Ils comprennent les travaux de préparation, le terrassement, la voirie et le réseau d'eaux pluviales avec branchements divers et imprévus. TVA : 36 120 € donc un montant total de travaux TTC de 216 720 €. (Mme RAGARU ne prend pas part au vote).

Adopté à 14 voix pour.

Contrat pour un emploi saisonnier (n° 25/2016)

a/Décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à recruter 1 agent non titulaires pour la période du 11 avril au 13 mai 2016 inclus dans les conditions suivantes :

Nature des fonctions : cantonnier

Grade : adjoint des services techniques 2^{ème} classe

Rémunération : 1^{er} échelon – agent des services techniques (indice brut 340 indice majoré 321)

b/Décide d'ouvrir les crédits nécessaires au paiement des agents non titulaires.

Accepté à l'unanimité

Durée des amortissements du Budget assainissement

La trésorerie demande une délibération qui fixe les durées d'amortissement des immobilisations et des subventions. Mme RIVIERE indique qu'il serait opportun de fixer cette durée d'amortissement sur le même rythme que celle des biens qu'elles ont servi à financer.

Cette question est reportée au prochain conseil pour être mieux étudiée.

Questions diverses :

Mme RAGARU remarque que le site de la commune n'est pas à jour.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close.

Délibéré en séance les an et jour susdits. La séance est levée à 22 h 56.

Date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 19 mai 2016.

Le mercredi 13 avril 2016 : Le Maire soussigné constate que le compte rendu intégral de la séance du jeudi sept avril deux mil seize comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance a été affiché le treize avril DEUX MIL SEIZE conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Alain DESCOUSSE, Maire,

Le 13 mai 2016 : -Convocation du Conseil Municipal en séance publique le jeudi 19 mai 2016 à 21 h 00, salle des délibérations de la Mairie (cf art. L. 21 21 7,10 et 11 du code général des Collectivités Territoriales). Ordre du jour ♦

Informations diverses. *Comptes rendus : •SAEP de Vic-Fezensac – Syndicat de la Baise et affluents ♦ Délibérations -
Programme voirie 2016 -Communauté de communes : modification des attributions de compensation - projet fusion Cté de Cnes Grand Auch et Cœur de Gascogne - Convention avec le SDIS pour prise en charge des enfants à la cantine scolaire - décision modificative sur BP assainissement - demande subvention complémentaire auprès de l'Agence de l'Eau réseau assain. - France Télécom Enlèvement (travaux effacement lignes). - Recrutement agents saisonniers - Assistance au maître d'ouvrage travaux rue St Nicolas - Demande de subvention pour championnat de France sports scolaire ■ Questions diverses.